



PREMIER MINISTRE



COMPOSANTE 5 :
« CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE »

HYPOTHÈSES DES VARIABLES
&
MÉSO SCÉNARIOS

22 avril 2009

1.5.0 – VARIABLE CROISSANCE

Hypothèse 1 : « Déclin » : PIB moyen : + 1,5 %

- **Mauvais positionnement économique et repli défensif du modèle social**
 - Croissance faible de la productivité en raison des fortes rigidités sur tous les marchés ;
 - stagnation du taux d'emploi
 - Décrochage scientifique et technologique
- **Etat Providence en déclin**
 - Inégalités moyennes et faible progression du PIB par habitant
- **La France se range parmi les puissances technologiques moyennes.**
 - La diffusion des TIC reste bloquée.
 - Les barrières à l'entrée restent fortes.
 - Les pôles de compétitivité sont incapables de porter de réels projets.
 - Le financement de l'innovation est difficile.
 - Système de formation secondaire en déclin, peu efficace et peu équitable.
 - Faible taux de diplômés du supérieur, et universités de mauvaise qualité.
 - Production d'un droit social réglementaire inadapté aux acteurs (entreprises et salariés).

Hypothèse 2 : « Proximité » : PIB moyen : + 1,1 %

- **Développement des secteurs non délocalisables et protection de l'emploi au détriment de la compétitivité**
 - Croissance tendancielle ; emploi élevé mais morcelé ; temps partiel
 - Valorisation des savoir-faire traditionnels : tourisme, agroalimentaire, industrie culturelle et luxe ; R & D non technologique
 - Développement des Services à la personne, HCR, commerce, tourisme.
 - Emploi élevé en nombre mais morcelé ; temps partiel (donc nombre « réel » d'emplois créés en équivalent temps plein plus faible).
 - Croissance faible de la productivité, en raison d'un déficit d'éducation et de formation de la population qu'on intègre sur le marché du travail.
 - Logique de solvabilisation de la demande de travail par l'État (allègements de cotisations au niveau du SMIC, RSA), mais faible moteur endogène de la création d'emploi.
- **Etat Providence en sursis**
 - Inégalités faibles
 - Solvabilisation de la demande de services par l'État
 - Augmentation forte des taux d'emploi mais dans des secteurs peu qualifiés.
 - Logique de partage du travail conduisant à une augmentation des temps partiels.
 - Faible taux de diplômés du supérieur et universités de mauvaise qualité.
 - Production d'un droit social réglementaire inadapté aux acteurs (entreprises et salariés).
- **La France se range parmi les puissances technologiques moyennes.**
 - La diffusion des TIC reste bloquée.
 - Les barrières à l'entrée se renforcent.
 - Réseau de petites et moyennes entreprises local mais à faible capacité de croissance en raison de leur secteur d'activité.
 - Faible accès aux marchés financiers et donc peu de potentiel de croissance.

Hypothèse 3 : « Dualisation » : PIB moyen : + 1,8 %

- **Développement de la compétitivité au détriment du pouvoir d'achat et de la demande intérieure**
 - Croissance tendancielle ; forte proportion de CDD et mini-jobs ; solvabilisation de la demande de services par la modération salariale
 - Dualisme entre secteurs à forte valeur ajoutée et service de proximité peu qualifiés ; emplois très qualifiés / emplois « domestiques »
 - Fort gain de productivité dans les secteurs de pointe mais progrès technique ne se diffusant pas à tous les secteurs.
 - Croissance des taux d'emploi sur fond de modération salariale et de recul de l'Etat Providence, notamment dans les secteurs des services aux entreprises (gardiennage, entretien, ainsi que dans les services aux particuliers aisés).
 - Hausse du taux d'emploi dans les secteurs à faible productivité comme conséquence des surplus dégagés dans les secteurs exposés.
 - Faible promotion des qualifications intermédiaires : forte dualité entre compétences rares et survalorisées et emplois de logistique et de service fortement substituables.
- **Système de protection dual**
 - Inégalités fortes
 - Individualisation de la protection des risques + filet de sécurité « beveridgien »
 - Érosion du droit social réglementaire, sans prise de relais du droit conventionnel.
 - L'accent est mis sur la modération des salaires et des minima sociaux.
- **La France se range parmi les puissances technologiques moyennes.**
 - La diffusion des TIC reprend et se stabilise après avoir rattrapé la moitié du retard actuel par rapport au niveau américain.
 - Les barrières réglementaires à l'entrée sont levées mais les grands groupes réussissent à limiter l'entrée de concurrents
 - Les PME n'arrivent pas à occuper un rôle significatif dans la compétition, notamment en raison de leur exclusion des projets innovants due à un sous-investissement public dans les pôles de compétitivité.
 - Le financement externe est peu développé, surtout autofinancement à l'intérieur des groupes ou par opérations de rachat.

Hypothèse 4 : « Renouveau » : PIB moyen : + 2%

- **Diffusion de la connaissance et de la technologie comme moteur de croissance**
 - Croissance soutenue ; productivité forte ; fort taux d'emploi
 - Diffusion de l'innovation dans tous les secteurs
 - Forts gains de productivité dans les services (utilisation de la technologie)
- **Système de protection soutenable**
 - Réduction des inégalités
 - Flexibilité et sécurisation des parcours (flexicurité)
 - Logique préventive généralisée
 - Augmentation des taux d'emploi dans les secteurs exposés et non exposés.
 - Hausse de la qualification des emplois dans le secteur des services qui jouent la qualité.
 - Diffusion du temps partiel sur un mode « désiré ». Meilleure accommodation entre vie familiale et vie professionnelle.
 - Forte hausse des niveaux de diplômes et des qualifications proposées par les entreprises. Accès des PME aux emplois qualifiés.
 - Production d'un droit conventionnel remplaçant progressivement le droit réglementaire sur un mode dérogatoire.
- **La France est à la frontière technologique**
 - La diffusion des TIC reprend et rattrape le niveau actuel des États-Unis.
 - Levée des barrières réglementaires à l'entrée.
 - Développement du tissu de PME.
 - Coopérations renforcées entre PME, universités et grands groupes.
 - Accès facilité aux financements pour toutes les entreprises.

1.5.1. VARIABLE MONDIALISATION DES MARCHÉS ET RELATIONS INTERNATIONALES (OMC...)

Hypothèse 1 : Une mondialisation régulée : renouvellement des termes des échanges & fondation d'un multilatéralisme 'confédéral'

Sur le plan économique, un monde tripolaire voit le jour, entre les mains d'une triade Grande Europe (UE+Méditerranée+Russie)/Chine-Japon/ALENA, grâce au dépassement de la crise économique (2008-2010) et au développement de l'Asie, qui tire la **croissance mondiale (3.3% annuel)**. Le nombre de PMA diminue, la classe des pays intermédiaires prend de l'importance. L'épargne mondiale est abondante, du fait de la forte propension à épargner des émergents, et d'une désépargne modérée des pays développés. Les échanges commerciaux sont stimulés par une nouvelle vague de libéralisation amorcée dès 2010. **En matière de relations internationales, on assiste à l'émergence d'un monde multipolaire, et d'une gouvernance mondiale confédérale.** Plusieurs grandes zones économiques se développent, pouvant entrer en compétition avec un « **déplacement de la puissance** » vers l'Asie. L'échelon multilatéral se renforce malgré les aléas des négociations internationales, par la **coordination des initiatives régionales (marchés communs ou unions douanières)**. Face aux crises (approvisionnement énergétique, migrations non maîtrisées, risques d'attentats et de guerre) les Etats dépassent leurs intérêts propres. Les ressources naturelles (eau, biodiversité, énergies), reconnues comme patrimoine commun de l'humanité, deviennent des enjeux majeurs des négociations internationales, en contrepartie de négociations sur le commerce pour les PED. La recherche mondiale bénéficie de soutiens publics importants et des mécanismes de péréquation sur les revenus issus des ressources naturelles permettent de corriger les disparités Nord/Sud. **Le multilatéralisme réformé gagne un nouveau souffle** : nouvelle régulation de la compétition commerciale (disparition progressive des barrières douanières, nouvelles normes de qualité et d'environnement mondiales), rénovation du conseil de sécurité onusien (incluant l'Inde et le Japon), élargissement du G7, ensuite supplanté par le G20, affirmation de l'UE (siège unique dans les organisations internationales).

Hypothèse 2 : Une dynamique mondiale désarticulée, effondrement du multilatéralisme

La **stagnation du processus de mondialisation**, amorcée par une contraction des échanges due à un ou plusieurs événements traumatisants (cf. hypothèse 3.) est aggravée par l'inégal impact du changement climatique selon les régions et une crise économique mondiale durable. L'accroissement des inégalités en termes de revenus, d'accès aux ressources s'accroît, la scission est consommée entre les pays les plus riches (une cinquantaine dépassent le seuil de 30 000 \$ de PIB/tête) et le reste du monde (stagnation ou régression des niveaux de vie (40 pays ont un PIB inférieur à 2 000\$/tête, seule la Russie se situe dans une fourchette de revenu intermédiaire). La pauvreté touche la moitié de la population mondiale. Le protectionnisme s'installe, d'où des stratégies de passagers clandestins dans les tentatives de régulation internationale des déséquilibres : **l'échelon régional est la seule dimension possible en matière de coopération interétatique. Le multilatéralisme se délite.** Le discrédit de la coopération multilatérale induit cependant un **intérêt renouvelé pour la régulation régionale ou bilatérale**, avec pour corollaire des frictions permanentes entre les blocs (en particulier une exacerbation de la rivalité Chine/ Etats-Unis) ou à l'intérieur des régions (l'UE est sujette à des poussées d'eurosepticisme, ou de nationalisme). Les Etats-Unis continuent à s'opposer à toute réforme de l'ONU pour maintenir leur ascendant diplomatique. Ils adoptent une stratégie néo-impérialiste en réponse à la crainte mondiale du terrorisme. Aucune politique globale de prévention contre les effets du changement climatique ne voit le jour : ce dernier s'est révélé moins nocif que prévu pour les économies développées, mais d'autant plus néfaste pour les économies les plus exposées. Ces inégalités sont sources de tensions et d'instabilité politique, notamment au Moyen-Orient (conflits pour l'accès aux ressources). L'UE met en œuvre une défense commerciale vis à vis de l'extérieur en utilisant les failles de la réglementation OMC (CF. Fiche 4.2), mais se forge un rôle de médiateur dans les conflits proches de ses frontières, et génère un réseau d'accords bilatéraux sans élargissement.

Hypothèse 3 : Rééquilibrage partiel des termes des échanges, multilatéralisme au fil de l'eau

La mondialisation stagne : la contraction des flux est due à un ou plusieurs événements traumatisants (crise liée aux ressources, essor du terrorisme international, épidémies, hausse des prix de l'énergie...). **L'Asie-Pacifique poursuit sa croissance et devient le nouveau centre de gravité mondial** du fait du poids écrasant du PIB de la zone Chine+ALENA (plus de 45 % du PIB mondial). Ce rééquilibrage économique se fait au détriment de l'Europe, et à l'aune d'une perte de vitesse de la croissance américaine, (-0,5 à -1% de PIB pendant 10 ans), économie exposée en première ligne à la crise financière déclarée en 2008. **Les Etats Unis maintiennent leur leadership en matière de richesse à l'échelle mondiale, suivis de la Chine** (1ère place en 2030), du Japon, de l'Inde, et de l'Allemagne. **Les relations internationales sont en grande partie conditionnées par une nouvelle bipolarisation mondiale** (rivalité économique sino-américaine). A la montée en puissance de l'économie et de l'impérialisme chinois répond la perte de vitesse des économies occidentales et une hégémonie américaine durable compte tenu d'atouts économiques et militaires. Suivant une dynamique impulsée par les Etats-Unis, qui s'opposent constamment à la réforme du fonctionnement des Nations Unies où ils ont réussi à sauvegarder leur influence, **le multilatéralisme est entravé**. Il s'ensuit une **recrudescence de la gouvernance bilatérale**, autour des politiques commerciales et d'investissement, au détriment de la coopération multilatérale. **La dynamique de coopération multilatérale se déroule donc au fil de l'eau, à géométrie variable selon le degré d'incitation à la coopération** sur de grands sujets (approvisionnement énergétique, guerres, changement climatique.)

1.5.2. VARIABLE DYNAMIQUE EUROPÉENNE

Hypothèse 1 : Rayonnement industriel & diplomatique européen

La **nécessité de faire face à des crises** qui atteignent plus particulièrement le vieux continent (approvisionnement énergétique, migrations non maîtrisées, risques d'attentats et de guerre) **conduit les nations européennes à dépasser leurs intérêts propres pour construire une Europe plus unie**. Une **ambitieuse politique communautaire – notamment en matière industrielle - permet aux entreprises européenne de bénéficier d'un environnement industriel particulièrement favorable** : la mise en réseau des pôles de compétitivité, mais aussi l'harmonisation des politiques fiscales et sociales, ainsi qu'une politique de recherche et développement active fondent **l'émergence de champions européens, et renforcent le tissu des PME innovantes**. Une division interrégionale du travail s'organise dans laquelle les groupes européens bénéficient d'une main d'œuvre bon marché sur le pourtour méditerranéen tout en contribuant au développement et à la formation dans ces pays. **L'Union pour la Méditerranée et l'union pour la Mer Noire prennent ainsi leur essor. L'Europe parle désormais d'une seule voix** (siège unique dans les organisations internationales) **et s'appuie sur son avance sur les technologies économes en énergie pour jouer un rôle moteur dans la mise en œuvre de la régulation mondiale** : elle s'investit dans la promotion d'un traité mondial sur le climat, et soutient les groupements d'experts scientifiques sur l'évolution du climat et la sécurité alimentaire afin d'en faire des organisations internationales à part entière.

Hypothèse 2 : Scénario pessimiste : l'Europe sous tension

La **stagnation des échanges** suite à un plusieurs événements traumatisants (crise liée aux ressources, essor du terrorisme international, épidémies, hausse des prix de l'énergie...) et la **désaffection des institutions multilatérales dicte un nouvel ordre économique mondial où l'Europe ne parvient pas à trouver sa place** : le déplacement du centre de gravité économique mondial vers l'Asie-Pacifique consacre la **perte de compétitivité européenne**. **Le développement du tissu industriel communautaire reste entravé par un déficit d'intégration** : les objectifs de Lisbonne ne sont pas réalisés, aucune harmonisation des systèmes sociaux ni de la législation fiscale ne voit le jour, et les politiques de formation, d'innovation et de compétitivité industrielle restent le fait des Etats. Seule l'adoption de mesures protectionnistes fait consensus entre les Etats membres, sous forme de droits de douane ou de barrières non tarifaires. **Les écarts économiques se creusent entre les régions**. Les Présidences successives de l'UE ne parviennent pas à endiguer les **tensions qui divisent la zone euro dans un contexte de récession mondiale prolongé**, ainsi que les poussées **euroseptiques ou nationalistes**.

Hypothèse 3 : Scénario tendancier : l'Europe des pôles de compétitivité

L'UE trouve sa place dans un nouvel échiquier mondial qui tourne autour de la rivalité sino-américaine en mettant en valeur ses atouts technologiques. Elle met en œuvre une **fructueuse politique communautaire de soutiens aux entreprises** qui passe notamment par la mise en valeur de **'clusters' particulièrement performants dans le secteur de l'économie numérique**. L'UE réussit donc à maintenir sa place dans l'économie mondiale aux côtés de l'ALENA et de la zone Japon-Chine. Cependant, les Etats membres mettent en œuvre une **défense commerciale** en instrumentalisant les failles de la réglementation OMC (CF. Fiche 4.1), qui passe notamment par le recours aux réglementations sociales et environnementale plutôt que par les barrières douanières traditionnelles pour limiter la concurrence des pays à bas coût et protéger l'emploi. L'UE reste cependant garante de la stabilité régionale, et se forge un **rôle de médiateur dans l'apaisement des conflits proches de ses frontières**. Elle repense ses alliances (ses frontières à la Serbie en 2012, sans inclusion de la Turquie) et s'investit dans une politique de voisinage active, générant **un réseau complexe d'accords bilatéraux et régionaux** (APE, Union pour la Méditerranée, Union pour la Mer Noire), permettant de resserrer les liens avec la Turquie et la Russie sans passer par l'élargissement, de lutter contre le terrorisme international et de sécuriser l'approvisionnement énergétique.

1.5.3. VARIABLE BILAN ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Fusion de la fiche avec V5-4 : la fiche découle des fiches 5-4 (hypothèses non exclusives) de la fiche 2-6 « Technologies d'économie d'énergie »

1.5.4. VARIABLE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET L'ENVIRONNEMENT : LA GOUVERNANCE, LES RESSOURCES PRIMAIRES...

Hypothèse 1 : Une mise en oeuvre rapide d'un accord mondial post-Kyoto

- Un accord post-2012 - incluant la Chine, l'Inde et les Etats-Unis - permettrait la mise en place rapide de mécanismes de régulation des émissions mondiales de GES (cf. rapport Stern). L'objectif de diminution des gaz à effet de serre (GES) est de 50% d'ici 2050 par rapport à leur niveau actuel, correspondant à l'objectif d'une **hausse maximale de 2°C de la température du globe** (horizon 2100, élévation comprise entre 1,5°C et 3°C) ;
- En particulier, **l'Europe et la France prennent des engagements très forts de réduction de leurs émissions de GES** (-20% en 2020 et -30% si accord international), en se basant sur une utilisation plus rationnelle de l'énergie et l'adoption de technologies « propres » (hydroélectrique, charbon propre, énergies renouvelables et biomasse, nucléaire...) ;
- La croissance de la demande pétrolière ralentit puis est suivie d'une décroissance de la demande mondiale de pétrole à partir de 2025 (efforts pour réduire la consommation d'hydrocarbures) ;
- **Modération des tensions et de l'augmentation** du prix du pétrole (baril à 100 € en 2025 ?) ;
- Concernant les ressources minérales, les récentes tensions sont réduites par des **investissements responsables dans les mines situées dans les pays en développement et l'essor volontariste des filières de recyclage dans les pays industrialisés** (notamment en Europe)

Hypothèse 2 : Coordination mondiale médiocre avec adaptation des acteurs économiques à la rareté des ressources

- La **mise en place tardive de mécanismes de régulation des émissions mondiales de GES** aboutit à 2100 à une **élévation de la température du globe comprise entre 3°C et 6°C**. Les **impacts varient selon les régions du monde** : l'Arctique, le nord des continents américains et asiatiques verraient probablement la hausse de température la plus importante tandis que l'Afrique, l'Asie centrale/du Sud et l'Amérique Latine seraient les plus affectées ;
- L'Europe et la France doivent s'adapter à des prix très élevés de l'énergie alors que la consommation énergétique mondiale croit fortement ;
- La **croissance rapide de la demande énergétique n'est pas suivie par l'offre** malgré de nouvelles capacités de production très coûteuses. L'OPEP impose ses règles ;
- **Prix très élevé de l'énergie** sujet à des fluctuations erratiques de grande ampleur (baril à 200 € en 2025 ?) ;
- Concernant les **ressources minérales, la rareté découlerait des inégalités Nord/Sud non régulées (pénurie vs rente de situation) et de l'essor insuffisant du recyclage**

1.5.5. VARIABLE LE VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE ET L'ÉVOLUTION DES FLUX MIGRATOIRES

« Scénario tendanciel en France à l'horizon 2025 »

- Hypothèse de fécondité : 1,9 enfants par femme
- Hypothèse de mortalité : L'espérance de vie moyenne des femmes à la naissance est de 89 ans et celle des hommes 85 ans
- Hypothèse du solde migratoire : Une entrée nette de 100 000 personnes par an
- Population estimée en 2025 : 66M hbts

- La population augmente sur toute la période projetée mais à un rythme de moins en moins rapide
- La population vieillissant, en 2045, le nombre de décès dépasse le nombre de naissances
- Le solde migratoire de 100000 entrées nettes par an compenserait le déficit des naissances
- En 2050, près d'un habitant sur trois a plus de 60 ans contre un sur cinq en 2005

« Scénario population haute à horizon 2025 »

- Hypothèse de fécondité : 2,1 enfants par femme
- Hypothèse de mortalité : L'espérance de vie est de 91,5 ans pour les femmes et de 85 ans pour les hommes
- Hypothèse du solde migratoire : Une entrée nette de 150000 personnes par an
- Population estimée en 2025 : 69 M hbts

« Scénario population basse à horizon 2025 »

- Hypothèse de fécondité : 1,7 enfants par femme
- Hypothèse de mortalité : L'espérance de vie est de 86,5 ans pour les femmes et de 81 ans pour les hommes
- Hypothèse du solde migratoire : Une entrée nette de 50 000 personnes par an
- Population estimée en 2025 : 63M hbts

1.5.6. VARIABLE DYNAMIQUE DES RÔLES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Hypothèse 1 : Statut quo

- Maintien de la répartition actuelle des compétences :
 - o L'État, garant de l'intérêt national, joue seul le rôle dirigeant
 - o il se réorganise, mais son recentrage stratégique au niveau régional est limité par la création d'agences spécialisées
 - o accroissement des compétences déléguées aux intercommunalités mais la commune conserve souvent son rôle de gestion
 - o les compétences d'attribution de la Région restent peu nombreuses
 - o Lorsqu'elle agit dans des domaines nouveaux (santé ou éducation notamment), c'est souvent avec des compétences d'orientation stratégiques non prescriptives
- La complexité du système institutionnel est conservée, mais elle est régulée par des opérations ponctuelles de désenchevêtrement
 - o face à la pression budgétaire croissante et aux prélèvements plafonnés, les collectivités territoriales tendent à recentrer leur action sur leurs compétences propres
 - o les initiatives permettant aux collectivités publiques de s'engager dans des projets transnationaux (GECT) sont développées de manière inégale selon les régions

Hypothèse 2 : Recomposition progressive autour de deux niveaux

- Une organisation à deux niveaux de pouvoir se met progressivement en place : l'intercommunalité et la Région émergent comme des niveaux pertinents d'action publique
 - Le contrat, la coproduction et la corégulation État/collectivités de l'action publique se développent
 - L'intercommunalité :
 - o exerce les compétences de proximité qui relevaient auparavant de la commune et du département
 - o poursuit son développement, si bien que la question de la place et de l'avenir des échelons traditionnels se pose
- Exemple : maintien de l'offre de services publics et des formes de la démocratie participative locale au niveau communal (« guichets uniques »)
- La Région :
 - o est l'échelon des politiques publiques de développement
 - o dispose de compétences larges et prescriptives
 - o développe la coopération transnationale
 - La répartition des compétences n'est pas figée
 - o L'État et les collectivités territoriales peuvent adapter leur organisation fonctionnelle dans le cadre d'une conférence régionale territoriale

1.5.6' VARIABLE DYNAMIQUE DES RÔLES DES INDIVIDUS (COMMUNAUTÉS, INDIVIDUALISME...)

Hypothèse 1 : Individualisme renforcé

Prolongeant l'individualisme croissant des sociétés occidentales et le repli sur des cellules familiales réduites, la crise a pour conséquence une augmentation des inégalités. Elle tend à renforcer cet individualisme. Le citoyen s'efface devant une attitude de consommateur. Pour autant, l'appartenance à des communautés réelles ou virtuelles, aux contours fluctuants et enchevêtrés, est recherchée. Les notions de sphère privée/sphère publique sont fonction de ces communautés.

Hypothèse 2 : Nouvelles expressions collectives

La crise et l'augmentation des inégalités engendrent un retour du sentiment d'appartenance et d'identification à un groupe social. L'attitude consumériste est rejetée au profit d'une affirmation citoyenne exigeante. S'exprime une forte demande d'un État protecteur garant de l'équité. Les outils numériques sont porteurs de nouvelles expressions et d'affirmations collectives.

Hypothèse 2 : Communautarisme

La crise engendre des replis communautaires et des fractures sociales. Elle a pour conséquence une difficulté croissant d'intégration des nouveaux migrants et la ghettoïsation de ceux-ci. La peur de la mondialisation se renforce ponctuée de nationalisme diffus.

1.5.7. VARIABLE RESSOURCES HUMAINES (NIVEAU EUROPE/FRANCE)

Hypothèse 1 : Renouveau technologique

- Les instances publiques chargées soit de programmer les grands choix technologiques, soit de les évaluer, soit encore de traiter des questions éthiques sont très largement respectées, consultées et écoutées, au plus haut niveau de l'État. Le système d'éducation et de formation a fait l'objet d'une refondation profonde, à la fois sur la base des atouts du système existant et en s'inspirant d'expériences étrangères jugées concluantes et d'une culture d'expérimentation à tous les niveaux du système d'enseignement
- La culture scientifique et technologique gagne des couches croissantes de la population, notamment chez les femmes. Sur le solide socle de connaissances transmis au cours de l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire et supérieur dote la jeune génération des savoirs et compétences nécessaires pour s'adapter aux changements toujours plus rapides, créer, faire de la recherche ou innover. Aidée par les technologies de l'information, la démocratie scientifique et technique contribue à optimiser la recherche et ses applications, en prenant en compte toutes les implications des progrès scientifiques pour la société
- Au-delà des questions de science et de technologie, le système éducatif et la formation permanente ont développé une culture de la créativité, de la prise de risque et, *ipso facto*, l'esprit d'entreprise et la capacité à la remise en cause, dans un monde de plus en plus évolutif. Reposant sur des méthodes pédagogiques diverses et innovantes, il favorise l'expérimentation, la coopération, le développement de l'autonomie et l'envie d'oser et de créer. Il y parvient grâce à de nouvelles méthodes pédagogiques et, en partie, de nouvelles technologies : *e-learning*, enseignement à distance ou nomade, formation ouverte, etc.

Hypothèse 2 : Cloisonnements

- Vis-à-vis des évolutions scientifiques et technologiques, l'attitude de la société civile est globalement partagée et prudente, avec une minorité très favorable (principalement au sein même des milieux professionnels les plus directement concernés) et une majorité nettement plus circonspecte.
- Le système français d'enseignement supérieur est fortement inséré dans un paysage mondialisé, avec une forte mise en concurrence des offres pédagogiques. Il attire beaucoup d'étudiants étrangers mais nombre des diplômés qui en sortent vont faire carrière à l'étranger
- Le système éducatif entretient un certain cloisonnement de la société française, notamment entre ceux qui sont chargés de tâches de conception et ceux qui se vivent comme de simples exécutants.

Hypothèse 3 : Douce France

- En France, le faible niveau général de culture scientifique et technologique ne permet pas d'impliquer la société dans les débats sur certains sujets potentiellement sensibles (questions d'éthique, évaluation des risques et principe de précaution, etc.). Dans la population domine un sentiment d'impuissance face à des évolutions considérées comme inéluctables et subies avec résignation. La société civile se montre assez indifférente, voire plutôt hostile, et peu réactive à l'égard des évolutions scientifiques et technologiques
- Dans l'ensemble, le système éducatif est orienté vers l'acquisition d'une culture générale et d'une « intelligence relationnelle », à des fins de communication. Dans l'enseignement secondaire, de nombreuses disciplines sont enseignées mais les élèves n'arrivent guère à faire de liens entre les différents savoirs
- L'enseignement supérieur est adapté à une grande diversité de profils et de besoins. Il mise désormais surtout sur les filières courtes et professionnalisées. Souvent délaissées par les jeunes, les filières longues ont toutefois les faveurs des enfants des élites et des adultes (formation continue)

1.5.8. VARIABLE TRANSFORMATION « SCHUMPÉTÉRIENNE » DES SECTEURS D'ACTIVITÉ (NIVEAU MONDIAL, ÉVOLUTION DU PROGRÈS TECHNOLOGIQUE)

Hypothèse 1 : Accélération de l'innovation, en particulier dans les TIC, sur le modèle actuel

- Le rythme d'innovation des 20 dernières années accélère encore. Les technologies numériques en constituent le moteur principal – irriguant l'ensemble des activités de haute technologie – mais surtout restent à la frontière (les innovations dans ce secteur sont plus rapides) ;
- Le modèle américain d'innovation (investissements publics massifs sur les disciplines à la frontière, attraction des cerveaux, financements innovants...) renforce sa pertinence en faisant des émules dans de nombreux pays, notamment émergents.

Hypothèse 2 : Eventuel essoufflement dans l'accélération de l'innovation dans les TIC, devenus ingrédients de base au développement de nouveaux secteurs

- L'accélération du rythme de l'innovation constatée ces dernières années se stabilise ;
- Les technologies numériques restent un ingrédient essentiel dans l'évolution technologique, mais pas le seul (chimie, matériaux...). Les nouvelles activités de haute technologie (biotechnologies, technologies vertes, neuroscience...) établissent ainsi leur croissance sur ces disciplines

Hypothèse 3 : Stagnation (voire régression) du rythme d'innovation

- Le rythme d'innovation constaté depuis 20 ans – en particulier dans les TIC – diminue. Les 10 dernières années ont constitué le sommet d'un cycle d'innovation dans les TIC résultant de la conjonction de plusieurs facteurs : financements efficaces (véhicules innovants, volumes importants, continuité aux Etats-Unis entre Université et entreprises...), ressources humaines de qualité (élévation du niveau d'éducation, attraction des meilleurs cerveaux aux Etats-Unis...), d'une forte croissance économique mondiale, d'une appétence des consommateurs pour les nouvelles technologies...
- Les technologies numériques – moins innovantes - restent l'ingrédient essentiel de l'évolution technologique : les activités de haute technologie prometteuses (nanotechnologies, biotechnologies, technologies vertes, neuroscience...) ne connaissent pas une croissance aussi importante que les TIC dans le passé;

MÉSO SCÉNARIOS COMPOSANTE 5 : « CONTEXTE SOCIOÉCONOMIQUE »

| SC1 | Hypothèse 1 | Hypothèse 2 | Hypothèse 3 | Hypothèse 4 |
|--|--|--|---|----------------------------------|
| 5.0. Croissance | « Déclin » : PIB moyen : + 1,5 % | « Proximité » : PIB moyen : + 1,1 % | « Dualisation » : PIB moyen : + 1,8 % | « Renouveau » : PIB moyen : + 2% |
| V5.1. Mondialisation des marchés et relations internationales | Mondialisation régulée & multilatéralisme confédéral dans un monde multipolaire | Une dynamique mondiale désarticulée (régionalisme) et effondrement du multilatéralisme | Rééquilibrage partiel des termes des échanges (Asie centre de gravité de l'économie mondiale), multilatéralisme au fil de l'eau et à géométrie variable | |
| V5.2. Dynamique européenne | Rayonnement industriel & diplomatique européen (politique industrielle intégrée, Méditerranée...) | L'Europe sous tension : perte de compétitivité et de leadership économique, poussées eurosceptiques... | L'Europe des pôles de compétitivité (en contrepoint de la rivalité sino-américaine) et médiatrice des conflits | |
| V 5.3. Bilan énergétique de l'économie numérique | Fusion avec V5.4 | | | |
| V5.4. Le réchauffement climatique et l'environnement : les ressources primaires | Accord rapide post-Kyoto avec réductions des émissions de GES (US, Chine...). Ralentissement de la croissance de la demande énergétique et modération des prix, investissements dans l'exploitation minière et le recyclage... | Coordination mondiale insuffisante sur le réchauffement climatique (entre +3 et +6°C, impacts inégaux). Croissance potentiellement rapide de la demande non satisfaite par l'offre énergétique; prix élevés de l'énergie. Essor insuffisant du recyclage | | |

| | | | | |
|---|---|--|--|--|
| V5.5. Le vieillissement démographique et l'évolution des flux migratoires | <p>La population augmente peu. En 2050, le nombre de décès dépasse celui des naissances. Le solde migratoire compense le déficit des naissances. Un habitant sur trois a plus de 60 ans La population estimée en 2025 est de 66M hbts</p> | <p>La population augmente sous l'effet d'une fécondité élevée : 2,1 enfants par femme et d'un solde migratoire de 150000 personnes par an La population estimée en 2025 est de 69 M hbts</p> | <p>La population n'augmente sous l'effet d'une fécondité faible : 1,7 enfants par femme et d'un solde migratoire réduit à 50000 personnes par an La population estimée en 2025 est de 63 M hbts</p> | |
| V5.6. Dynamique des rôles des collectivités territoriales | <p>Maintien de la répartition actuelle des compétences. La complexité du système institutionnel est conservée, mais elle est régulée par des opérations ponctuelles de « désenchevêtrement »</p> | <p>L'intercommunalité et la Région émergent comme des niveaux pertinents d'action publique. La Région est l'échelon des politiques publiques de développement et dispose de compétences larges</p> | | |
| V5.6'. Dynamique des rôles des individus (communautés, individualisation...) | <p>Individualisme renforcé : La crise conforte l'individualisme existant. Notion de sphère privée fonction de l'appartenance à des communautés réelles ou virtuelles aux contours fluctuants</p> | <p>Nouvelles expressions collectives : la crise engendre un retour du sentiment d'appartenance à un groupe social. Demande d'un État protecteur et garant de l'équité</p> | <p>Communautarisme : Repli communautaire et fracture sociale. Difficile intégration des nouveaux migrants. Nationalisme diffus Peur de la mondialisation</p> | |
| V5.7. Ressources humaines (niveau Europe/France) | <p>Le système d'éducation a fait l'objet d'une refondation profonde basée sur l'excellence scientifique. La culture scientifique et technologique gagne des couches croissantes de la population. Le goût du risque est soutenu (entrepreneuriat...).</p> | <p>Vis-à-vis des évolutions scientifiques, l'attitude de la société civile est partagée et prudente, avec une minorité très favorable et une majorité nettement moins. Le système éducatif entretient un certain cloisonnement de la société</p> | <p>La société civile se montre indifférente, voire plutôt hostile, et peu réactive à l'égard des évolutions scientifiques, perçues comme subies et inéluctables. Le système éducatif est orienté vers l'acquisition d'une culture générale</p> | |

| | | | | |
|--|--|---|--|--|
| | | française | « relationnelle » à des fins de communication. | |
| V5.8. Transformation schumpétérienne des secteurs d'activité (niveau mondial, évolution du progrès technologique) | Poursuite de l'accélération de l'innovation sur le modèle américain, en particulier dans les TIC. Ces dernières permettent notamment d'importants changements organisationnels | Essoufflement dans l'accélération du rythme d'innovation dans le secteur des TIC, devenues un des ingrédients de base à l'essor de nouvelles activités de haute technologie. Le « potentiel organisationnel » des TIC n'est pas exploité. | Stagnation (voire régression) du rythme d'innovation constaté ces 20 dernières années dans les TIC avec pour corollaire la moindre croissance de nouvelles activités <i>high-tech</i> (nano, biotechnologies, neuroscience...) | |

SC1 : Concertation et régulation à tous les étages avec un volontarisme européen

Au niveau mondial, l'accélération de l'innovation constatée depuis 20 ans se poursuit ; les nouvelles technologies sont utilisées à leur plein potentiel dans l'amélioration des processus organisationnels. La croissance asiatique tire un monde structuré autour de 3 pôles principaux (grande UE/Asie/ALENA) régulés par une gouvernance mondiale confédérale permettant de dépasser les intérêts propres à chaque État ou zone économique.

Au plan européen, la conscience d'intérêts communs supérieurs à chaque État conduit à de véritables politiques communautaires intégrées : politique industrielle ou de R&D, relations fortes avec la Méditerranée et la Mer Noire, marché intérieur unique fluide et intégré, diplomatie volontariste... Ce volontarisme se traduit par l'émergence de champions industriels européens soutenus par un tissu PME dynamiques et en matière diplomatique par l'organisation des discussions internationales sur le réchauffement climatique. Un accord post-Kyoto contraignant est obtenu (incluant la Chine, l'Inde et les États-unis) sur la réduction des émissions de GES tandis que l'augmentation du prix de l'énergie est modérée (baril à 100€ en 2025?). Politiquement, les régions s'affirment comme l'échelon pertinent de l'action publique européenne à l'instar de l'intercommunalité au niveau des États. La demande sociale d'un État protecteur et garant de l'équité s'exprime par de nouvelles formes d'expression collectives. Malgré le vieillissement d'une population stagnante (ou déclinante selon les États européens), le système d'éducation est rebâti sur l'excellence scientifique tandis que la culture scientifique se répand concomitamment au goût du risque et de l'entrepreneuriat

| SC2 | Hypothèse 1 | Hypothèse 2 | Hypothèse 3 | Hypothèse 4 |
|---|--|--|---|----------------------------------|
| 5.0. Croissance | « Déclin » : PIB moyen : + 1,5 % | « Proximité » : PIB moyen : + 1,1 % | « Dualisation » : PIB moyen : + 1,8 % | « Renouveau » : PIB moyen : + 2% |
| V5.1. Mondialisation des marchés et relations internationales | Mondialisation régulée & multilatéralisme confédéral dans un monde multipolaire | Une dynamique mondiale désarticulée (régionalisme) et effondrement du multilatéralisme | Rééquilibrage partiel des termes des échanges (Asie centre de gravité de l'économie mondiale), multilatéralisme au fil de l'eau et à géométrie variable | |
| V 5.2. Dynamique européenne | Rayonnement industriel & diplomatique européen (politique industrielle intégrée, Méditerranée...) | L'Europe sous tension : perte de compétitivité et de leadership économique, poussées eurosceptiques... | L'Europe des pôles de compétitivité (en contrepoint de la rivalité sino-américaine) et médiatrice des conflits | |
| V 5.3. Bilan énergétique de l'économie numérique | Fusion avec V5.4 | | | |
| V5.4. Le réchauffement climatique et l'environnement : les ressources primaires | Accord rapide post-Kyoto avec réductions des émissions de GES (US, Chine...). Ralentissement de la croissance de la demande énergétique et modération des prix, investissements dans l'exploitation minière et le recyclage... | Coordination mondiale insuffisante sur le réchauffement climatique (entre +3 et +6°C, impacts inégaux). Croissance potentiellement rapide de la demande non satisfaite par l'offre énergétique; prix élevés de l'énergie. Essor insuffisant du recyclage | | |

| | | | | |
|---|---|--|--|--|
| V5.5. Le vieillissement démographique et l'évolution des flux migratoires | <p>La population augmente peu. En 2050, le nombre de décès dépasse celui des naissances. Le solde migratoire compense le déficit des naissances. Un habitant sur trois a plus de 60 ans La population estimée en 2025 est de 66M hbts</p> | <p>La population augmente sous l'effet d'une fécondité élevée : 2,1 enfants par femme et d'un solde migratoire de 150000 personnes par an La population estimée en 2025 est de 69 M hbts</p> | <p>La population n'augmente sous l'effet d'une fécondité faible : 1,7 enfants par femme et d'un solde migratoire réduit à 50000 personnes par an La population estimée en 2025 est de 63 M hbts</p> | |
| V5.6. Dynamique des rôles des collectivités territoriales | <p>Maintien de la répartition actuelle des compétences. La complexité du système institutionnel est conservée, mais elle est régulée par des opérations ponctuelles de « désenchevêtrement »</p> | <p>L'intercommunalité et la Région émergent comme des niveaux pertinents d'action publique. La Région est l'échelon des politiques publiques de développement et dispose de compétences larges</p> | | |
| V5.6'. Dynamique des rôles des individus (communautés, individualisation...) | <p>Individualisme renforcé : La crise conforte l'individualisme existant. Notion de sphère privée fonction de l'appartenance à des communautés réelles ou virtuelles aux contours fluctuants</p> | <p>Nouvelles expressions collectives : la crise engendre un retour du sentiment d'appartenance à un groupe social. Demande d'un État protecteur et garant de l'équité</p> | <p>Communautarisme : Repli communautaire et fracture sociale. Difficile intégration des nouveaux migrants. Nationalisme diffus Peur de la mondialisation</p> | |
| V5.7. Ressources humaines (niveau Europe/France) | <p>Le système d'éducation a fait l'objet d'une refondation profonde basée sur l'excellence scientifique. La culture scientifique et technologique gagne des couches croissantes de la population. Le goût du risque est soutenu (entrepreneuriat...).</p> | <p>Vis-à-vis des évolutions scientifiques, l'attitude de la société civile est partagée et prudente, avec une minorité très favorable et une majorité nettement moins. Le système éducatif entretient un certain cloisonnement de la société</p> | <p>La société civile se montre indifférente, voire plutôt hostile, et peu réactive à l'égard des évolutions scientifiques, perçues comme subies et inéluctables. Le système éducatif est orienté vers l'acquisition d'une culture générale</p> | |

| | | | | |
|--|--|---|--|--|
| | | française | « relationnelle » à des fins de communication. | |
| V5.8. Transformation schumpétérienne des secteurs d'activité (niveau mondial, évolution du progrès technologique) | Poursuite de l'accélération de l'innovation sur le modèle américain, en particulier dans les TIC. Ces dernières permettent notamment d'importants changements organisationnels | Essoufflement dans l'accélération du rythme d'innovation dans le secteur des TIC, devenues un des ingrédients de base à l'essor de nouvelles activités de haute technologie. Le « potentiel organisationnel » des TIC n'est pas exploité. | Stagnation (voire régression) du rythme d'innovation constaté ces 20 dernières années dans les TIC avec pour corollaire la moindre croissance de nouvelles activités <i>high-tech</i> (nano, biotechnologies, neuroscience...) | |

SC2 : Tensions internationales, court termisme et défiance (tendancier régressif)

Le rythme d'innovation constaté ces 20 dernières années stagne (voire régresse), en particulier dans les hautes technologies. Alors que le processus de mondialisation stagne et que parallèlement le protectionnisme s'installe, le multilatéralisme s'effondre, engendrant des inégalités fortes et nombreuses :

- scission grandissante des revenus entre pays riches (50 pays dépassant le seuil de 30 000\$ de PIB *per capita*) et pauvres (40 pays ayant un revenu inférieur à 2000\$ de PIB *per capita*) ;
- asymétrie d'une régulation régionalisée entre d'un côté les grandes zones économiques riches et de l'autre les pays pauvres adoptant parfois - faute de mieux - une politique de passagers clandestins ;
- inégalités des impacts du réchauffement climatique entre les pays les plus vulnérables et les pays relativement épargnés

Concernant l'énergie, un accord post-Kyoto s'avère impossible à atteindre, menant à une augmentation de température du globe comprise entre 3°C et 6°C en 2050 ; les prix de l'énergie sont élevés et volatils (jusqu'à 200€ le baril ?).

La construction européenne connaît des difficultés avec une perte importante de compétitivité dans une compétition mondiale dérégulée aboutissant à des poussées d'euro-scepticisme. Politiquement, le découpage des prérogatives des territoires est maintenu peu ou prou : la complexité demeure mais est parfois régulée par des opérations de clarification des compétences. Devant la peur de la mondialisation, les Européens sont tentés par le repli nationaliste ou communautariste ; les fractures sociales se creusent (intégration des minorités, immigration, inégalités de revenus ou d'accès aux aides sociales...). Cette crise de confiance de l'Europe trouve des échos dans la perception négative des sciences et techniques par les citoyens, l'aversion pour le risque, la conception d'une éducation *a minima* censée développer prioritairement la culture générale et l'aptitude à la communication.

| SC3 | Hypothèse 1 | Hypothèse 2 | Hypothèse 3 | Hypothèse 4 |
|--|--|--|---|----------------------------------|
| 5.0. Croissance | « Déclin » : PIB moyen : + 1,5 % | « Proximité » : PIB moyen : + 1,1 % | « Dualisation » : PIB moyen : + 1,8 % | « Renouveau » : PIB moyen : + 2% |
| V5.1. Mondialisation des marchés et relations internationales | Mondialisation régulée & multilatéralisme confédéral dans un monde multipolaire | Une dynamique mondiale désarticulée (régionalisme) et effondrement du multilatéralisme | Rééquilibrage partiel des termes des échanges (Asie centre de gravité de l'économie mondiale), multilatéralisme au fil de l'eau et à géométrie variable | |
| V 5.2. Dynamique européenne | Rayonnement industriel & diplomatique européen (politique industrielle intégrée, Méditerranée...) | L'Europe sous tension : perte de compétitivité et de leadership économique, poussées eurosceptiques... | L'Europe des pôles de compétitivité (en contrepoint de la rivalité sino-américaine) et médiatrice des conflits | |
| V 5.3. Bilan énergétique de l'économie numérique | Fusion avec V5.4 | | | |
| V5.4. Le réchauffement climatique et l'environnement : les ressources primaires | Accord rapide post-Kyoto avec réductions des émissions de GES (US, Chine...). Ralentissement de la croissance de la demande énergétique et modération des prix, investissements dans l'exploitation minière et le recyclage... | Coordination mondiale insuffisante sur le réchauffement climatique (entre +3 et +6°C, impacts inégaux). Croissance potentiellement rapide de la demande non satisfaite par l'offre énergétique; prix élevés de l'énergie. Essor insuffisant du recyclage | | |
| V5.5. Le vieillissement démographique et l'évolution des flux migratoires | La population augmente peu. En 2050, le nombre de décès dépasse celui des naissances. Le solde migratoire compense le | La population augmente sous l'effet d'une fécondité élevée : 2,1 enfants par femme et d'un solde migratoire de 150000 | La population n'augmente sous l'effet d'une fécondité faible : 1,7 enfants par femme et d'un solde migratoire réduit à 50000 | |

| | | | | |
|---|--|--|---|--|
| | déficit des naissances. Un habitant sur trois a plus de 60 ans La population estimée en 2025 est de 66M hbts | personnes par an La population estimée en 2025 est de 69 M hbts | personnes par an La population estimée en 2025 est de 63 M hbts | |
| V5.6. Dynamique des rôles des collectivités territoriales | Maintien de la répartition actuelle des compétences. La complexité du système institutionnel est conservée, mais elle est régulée par des opérations ponctuelles de « désenchevêtrement » | L'intercommunalité et la Région émergent comme des niveaux pertinents d'action publique. La Région est l'échelon des politiques publiques de développement et dispose de compétences larges | | |
| V5.6'. Dynamique des rôles des individus (communautés, individualisation...) | Individualisme renforcé : La crise conforte l'individualisme existant. Notion de sphère privée fonction de l'appartenance à des communautés réelles ou virtuelles aux contours fluctuants | Nouvelles expressions collectives : la crise engendre un retour du sentiment d'appartenance à un groupe social. Demande d'un État protecteur et garant de l'équité | Communautarisme : Repli communautaire et fracture sociale. Difficile intégration des nouveaux migrants. Nationalisme diffus Peur de la mondialisation | |
| V4.7. Ressources humaines (niveau Europe/France) | Le système d'éducation a fait l'objet d'une refondation profonde basée sur l'excellence scientifique. La culture scientifique et technologique gagne des couches croissantes de la population. Le goût du risque est soutenu (entrepreneuriat...). | Vis-à-vis des évolutions scientifiques, l'attitude de la société civile est partagée et prudente, avec une minorité très favorable et une majorité nettement moins. Le système éducatif entretient un certain cloisonnement de la société française | La société civile se montre indifférente, voire plutôt hostile, et peu réactive à l'égard des évolutions scientifiques, perçues comme subies et inéluctables. Le système éducatif est orienté vers l'acquisition d'une culture générale « relationnelle » à des fins de communication. | |
| V5.8. Transformation schumpétérienne des secteurs d'activité | Poursuite de l'accélération de l'innovation sur le modèle américain, en | Essoufflement dans l'accélération du rythme d'innovation dans le | Stagnation (voire régression) du rythme d'innovation constaté ces | |

| | | | | |
|--|--|--|--|--|
| (niveau mondial, évolution du progrès technologique) | particulier dans les TIC. Ces dernières permettent notamment d'importants changements organisationnels | secteur des TIC, devenues un des ingrédients de base à l'essor de nouvelles activités de haute technologie. Le « potentiel organisationnel » des TIC n'est pas exploité. | 20 dernières années dans les TIC avec pour corollaire la moindre croissance de nouvelles activités <i>high-tech</i> (nano, biotechnologies, neuroscience...) | |
|--|--|--|--|--|

SC3 : Prudence et manque d'ambition pour l'Europe dans un monde en croissance modérée (scénario tendanciel)

L'accélération de l'innovation s'essouffle, les TIC sont un parmi plusieurs ingrédients entrant dans le développement de nouveaux secteurs de haute technologie ; leur potentiel sur les processus organisationnels n'est pas exploité. On assiste à un rééquilibrage partiel des échanges, avec l'Asie comme nouveau centre de gravité du commerce mondial, autour d'une rivalité sino-américaine avec l'Europe au milieu, qui tente d'exploiter ses atouts technologiques en soutenant les entreprises, les clusters (...) au niveau communautaire tout en érigeant dans le même temps des barrières non tarifaires. La régulation mondiale se fait sans anticipation, au fil de l'eau en réaction aux problèmes globaux, suivant une géométrie variable (souvent des coopérations bilatérales). En particulier, l'échec est cuisant dans la lutte contre le réchauffement climatique et la maîtrise des consommations énergétiques (les prix de l'énergie sont alors très élevés).

Politiquement, le système politique européen reste complexe, avec de nombreuses superpositions de compétences, malgré des tentatives de clarification institutionnelle. Socialement, la crise économique conforte l'individualisme existant, le consumérisme et le brouillage entre sphères publiques et privées s'exprimant par la recherche d'appartenance à des communautés (virtuelles ou réelles) aux contours fluctuants. Les Européens sont divisés et prudents dans leur perception du progrès technique (minorité sensibilisée très favorable contre une majorité dubitative) tandis qu'en France le système éducatif entretient un certain cloisonnement de la société.

| SC4 | Hypothèse 1 | Hypothèse 2 | Hypothèse 3 | Hypothèse 4 |
|--|--|--|---|----------------------------------|
| 5.0. Croissance | « Déclin » : PIB moyen : + 1,5 % | « Proximité » : PIB moyen : + 1,1 % | « Dualisation » : PIB moyen : + 1,8 % | « Renouveau » : PIB moyen : + 2% |
| V5.1. Mondialisation des marchés et relations internationales | Mondialisation régulée & multilatéralisme confédéral dans un monde multipolaire | Une dynamique mondiale désarticulée (régionalisme) et effondrement du multilatéralisme | Rééquilibrage partiel des termes des échanges (Asie centre de gravité de l'économie mondiale), multilatéralisme au fil de l'eau et à géométrie variable | |
| V5.2. Dynamique européenne | Rayonnement industriel & diplomatique européen (politique industrielle intégrée, Méditerranée...) | L'Europe sous tension : perte de compétitivité et de leadership économique, poussées eurosceptiques... | L'Europe des pôles de compétitivité (en contrepoint de la rivalité sino-américaine) et médiatrice des conflits | |
| V5.3. Bilan énergétique de l'économie numérique | Fusion avec V5.4 | | | |
| V5.4. Le réchauffement climatique et l'environnement : les ressources primaires | Accord rapide post-Kyoto avec réductions des émissions de GES (US, Chine...). Ralentissement de la croissance de la demande énergétique et modération des prix, investissements dans l'exploitation minière et le recyclage... | Coordination mondiale insuffisante sur le réchauffement climatique (entre +3 et +6°C, impacts inégaux). Croissance potentiellement rapide de la demande non satisfaite par l'offre énergétique; prix élevés de l'énergie. Essor insuffisant du recyclage | | |
| V5.5. Le vieillissement démographique et l'évolution des flux migratoires | La population augmente peu. En 2050, le nombre de décès dépasse celui des naissances. Le solde migratoire compense le | La population augmente sous l'effet d'une fécondité élevée : 2,1 enfants par femme et d'un solde migratoire de 150000 | La population n'augmente sous l'effet d'une fécondité faible : 1,7 enfants par femme et d'un solde migratoire réduit à 50000 | |

| | | | | |
|---|--|--|---|--|
| | déficit des naissances. Un habitant sur trois a plus de 60 ans La population estimée en 2025 est de 66M hbts | personnes par an La population estimée en 2025 est de 69 M hbts | personnes par an La population estimée en 2025 est de 63 M hbts | |
| V5.6. Dynamique des rôles des collectivités territoriales | Maintien de la répartition actuelle des compétences. La complexité du système institutionnel est conservée, mais elle est régulée par des opérations ponctuelles de « désenchevêtrement » | L'intercommunalité et la Région émergent comme des niveaux pertinents d'action publique. La Région est l'échelon des politiques publiques de développement et dispose de compétences larges | | |
| V5.6'. Dynamique des rôles des individus (communautés, individualisation...) | Individualisme renforcé : La crise conforte l'individualisme existant. Notion de sphère privée fonction de l'appartenance à des communautés réelles ou virtuelles aux contours fluctuants | Nouvelles expressions collectives : la crise engendre un retour du sentiment d'appartenance à un groupe social. Demande d'un État protecteur et garant de l'équité | Communautarisme : Repli communautaire et fracture sociale. Difficile intégration des nouveaux migrants. Nationalisme diffus Peur de la mondialisation | |
| V5.7. Ressources humaines (niveau Europe/France) | Le système d'éducation a fait l'objet d'une refondation profonde basée sur l'excellence scientifique. La culture scientifique et technologique gagne des couches croissantes de la population. Le goût du risque est soutenu (entrepreneuriat...). | Vis-à-vis des évolutions scientifiques, l'attitude de la société civile est partagée et prudente, avec une minorité très favorable et une majorité nettement moins. Le système éducatif entretient un certain cloisonnement de la société française | La société civile se montre indifférente, voire plutôt hostile, et peu réactive à l'égard des évolutions scientifiques, perçues comme subies et inéluctables. Le système éducatif est orienté vers l'acquisition d'une culture générale « relationnelle » à des fins de communication. | |
| V5.8. Transformation schumpétérienne des secteurs d'activité | Poursuite de l'accélération de l'innovation sur le modèle américain, en | Essoufflement dans l'accélération du rythme d'innovation dans le | Stagnation (voire régression) du rythme d'innovation constaté ces | |

| | | | | |
|--|--|--|--|--|
| (niveau mondial, évolution du progrès technologique) | particulier dans les TIC. Ces dernières permettent notamment d'importants changements organisationnels | secteur des TIC, devenues un des ingrédients de base à l'essor de nouvelles activités de haute technologie. Le « potentiel organisationnel » des TIC n'est pas exploité. | 20 dernières années dans les TIC avec pour corollaire la moindre croissance de nouvelles activités <i>high-tech</i> (nano, biotechnologies, neuroscience...) | |
|--|--|--|--|--|

SC4 : L'Europe à deux vitesses à l'image d'un monde régionalisé et dérégulé: une communauté globalement intégrée (politique industrielle volontariste, excellence technologique...) avec des îlots de résistance

Alors que la stagnation de la mondialisation s'accompagne d'une régionalisation excessive des échanges commerciaux et de la régulation, l'Europe est dotée d'une politique industrielle intégrée lui assurant avance technologique (du moins dans de nombreux domaines) et prospérité. En pointe dans l'éducation et la promotion de la culture scientifique malgré son faible dynamisme démographique, tirant parti des TIC pour inventer de nouveaux processus organisationnels et innover, l'Europe tente de promouvoir ce modèle mais échoue rapidement dans les négociations post-Kyoto. Ainsi, à défaut de s'imposer définitivement tant diplomatiquement que commercialement, l'Europe tire parti de l'accélération constante de l'innovation pour se développer indépendamment, en marge du reste du monde. Pour autant, l'Europe est marquée - à l'image du reste du monde - par le communautarisme, la tentation nationaliste et la difficile intégration des minorités ; le repli sur soi en réponse à une dynamique mondiale désarticulée n'est jamais loin. Sur le plan interne, les régions - légitimées comme échelon pertinent pour mener les politiques publiques - disposent de compétences élargies et coordonnent leurs actions en se soumettant aux bonnes pratiques adoptées au niveau communautaire.

| SC5 | Hypothèse 1 | Hypothèse 2 | Hypothèse 3 | Hypothèse 4 |
|--|--|--|---|----------------------------------|
| 5.0. Croissance | « Déclin » : PIB moyen : + 1,5 % | « Proximité » : PIB moyen : + 1,1 % | « Dualisation » : PIB moyen : + 1,8 % | « Renouveau » : PIB moyen : + 2% |
| V5.1. Mondialisation des marchés et relations internationales | Mondialisation régulée & multilatéralisme confédéral dans un monde multipolaire | Une dynamique mondiale désarticulée (régionalisme) et effondrement du multilatéralisme | Rééquilibrage partiel des termes des échanges (Asie centre de gravité de l'économie mondiale), multilatéralisme au fil de l'eau et à géométrie variable | |
| V 5.2. Dynamique européenne | Rayonnement industriel & diplomatique européen (politique industrielle intégrée, Méditerranée...) | L'Europe sous tension : perte de compétitivité et de leadership économique, poussées eurosceptiques... | L'Europe des pôles de compétitivité (en contrepoint de la rivalité sino-américaine) et médiatrice des conflits | |
| V5.3. Bilan énergétique de l'économie numérique | Fusion avec V5.4 | | | |
| V5.4. Le réchauffement climatique et l'environnement : les ressources primaires | Accord rapide post-Kyoto avec réductions des émissions de GES (US, Chine...). Ralentissement de la croissance de la demande énergétique et modération des prix, investissements dans l'exploitation minière et le recyclage... | Coordination mondiale insuffisante sur le réchauffement climatique (entre +3 et +6°C, impacts inégaux). Croissance potentiellement rapide de la demande non satisfaite par l'offre énergétique; prix élevés de l'énergie. Essor insuffisant du recyclage | | |
| V5.5. Le vieillissement démographique et l'évolution des flux migratoires | La population augmente peu. En 2050, le nombre de décès dépasse celui des naissances. Le solde migratoire compense le | La population augmente sous l'effet d'une fécondité élevée : 2,1 enfants par femme et d'un solde migratoire de 150000 | La population n'augmente sous l'effet d'une fécondité faible : 1,7 enfants par femme et d'un solde migratoire réduit à 50000 | |

| | | | | |
|---|--|--|---|--|
| | déficit des naissances. Un habitant sur trois a plus de 60 ans La population estimée en 2025 est de 66M hbts | personnes par an La population estimée en 2025 est de 69 M hbts | personnes par an La population estimée en 2025 est de 63 M hbts | |
| V5.6. Dynamique des rôles des collectivités territoriales | Maintien de la répartition actuelle des compétences. La complexité du système institutionnel est conservée, mais elle est régulée par des opérations ponctuelles de « désenchevêtrement » | L'intercommunalité et la Région émergent comme des niveaux pertinents d'action publique. La Région est l'échelon des politiques publiques de développement et dispose de compétences larges | | |
| V5.6'. Dynamique des rôles des individus (communautés, individualisation...) | Individualisme renforcé : La crise conforte l'individualisme existant. Notion de sphère privée fonction de l'appartenance à des communautés réelles ou virtuelles aux contours fluctuants | Nouvelles expressions collectives : la crise engendre un retour du sentiment d'appartenance à un groupe social. Demande d'un État protecteur et garant de l'équité | Communautarisme : Repli communautaire et fracture sociale. Difficile intégration des nouveaux migrants. Nationalisme diffus Peur de la mondialisation | |
| V5.7. Ressources humaines (niveau Europe/France) | Le système d'éducation a fait l'objet d'une refondation profonde basée sur l'excellence scientifique. La culture scientifique et technologique gagne des couches croissantes de la population. Le goût du risque est soutenu (entrepreneuriat...). | Vis-à-vis des évolutions scientifiques, l'attitude de la société civile est partagée et prudente, avec une minorité très favorable et une majorité nettement moins. Le système éducatif entretient un certain cloisonnement de la société française | La société civile se montre indifférente, voire plutôt hostile, et peu réactive à l'égard des évolutions scientifiques, perçues comme subies et inéluctables. Le système éducatif est orienté vers l'acquisition d'une culture générale « relationnelle » à des fins de communication. | |
| V5.8. Transformation schumpétérienne des secteurs d'activité | Poursuite de l'accélération de l'innovation sur le modèle américain, en | Essoufflement dans l'accélération du rythme d'innovation dans le | Stagnation (voire régression) du rythme d'innovation constaté ces | |

| | | | | |
|--|--|--|--|--|
| (niveau mondial, évolution du progrès technologique) | particulier dans les TIC. Ces dernières permettent notamment d'importants changements organisationnels | secteur des TIC, devenues un des ingrédients de base à l'essor de nouvelles activités de haute technologie. Le « potentiel organisationnel » des TIC n'est pas exploité. | 20 dernières années dans les TIC avec pour corollaire la moindre croissance de nouvelles activités <i>high-tech</i> (nano, biotechnologies, neuroscience...) | |
|--|--|--|--|--|

SC5 : La France et l'Europe, îlots de défiance au milieu d'une mondialisation maîtrisée

Dans un contexte d'accélération de l'innovation, de forte croissance économique, de mondialisation tripolaire, de réforme du multilatéralisme et de gouvernance mondiale confédérale, l'Europe apparaît comme :

- **en dehors des circuits commerciaux** : perte de compétitivité, inégalités économiques croissantes entre les régions...;
- **mal intégrée politiquement** : égoïsmes nationaux, euroscepticisme, complexité du système institutionnel...;
- **frileuse socialement** : renforcement des individualismes, brouillage des sphères privées publiques et privées, hostilité au progrès technologique considéré comme subi, moindre qualité du système éducatif centré sur l'acquisition de compétences générales et relationnelles...

Dans la lutte contre le réchauffement climatique, l'Union Européenne participe aux accords contraignants post-Kyoto sans exercer son rôle traditionnel de médiateur ; les tensions sur les ressources (prix de l'énergie, extraction de matières premières minérales...) se relâchent.